

CHER (18) - DDCSPP  
 Dominique LIENASSON  
 02.36.78.37.51  
 dominique.lienasson@cher.gouv.fr

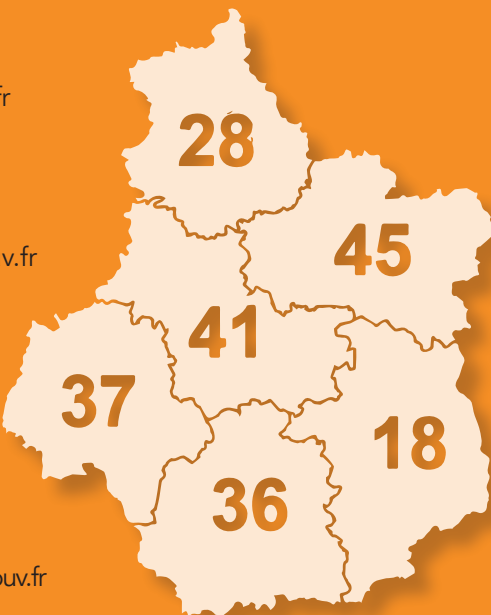
EURE-ET-LOIR (28) - DDCSPP  
 Stéphanie BEAUR  
 02.37.20.51.02  
 stephanie.beaur@eure-et-loir.gouv.fr

INDRE (36) - DDCSPP  
 Marie Hélène GUY  
 02.54.53.82.03  
 marie-helene.guy@indre.gouv.fr

INDRE-ET-LOIRE (37) - DDCS  
 Renaud VIEILLERIBIERE  
 02.47.70.25.55  
 renaud.vieilleribiere@indre-et-loire.gouv.fr

LOIR-ET-CHER (41) - DDCSPP  
 Jean-Raoul BAUDRY  
 02.54.90.97.36  
 jean-raoul.baudry@loir-et-cher.gouv.fr

LOIRET (45) - DRDJSCS  
 Sandrine TROADEC  
 02.38.77.49.43  
 sandrine.troadec@jscs.gouv.fr



COORDINATION RÉGIONALE :

Conventions, factures :  
 UFOLEP CVL  
 Plateforme SESAME  
 02 38 54 02 00  
 plateformesesame@gmail.com

DRDJSCS  
 Sandrine TROADEC  
 02.38.77.49.43  
 sandrine.troadec@jscs.gouv.fr



# SESAME

Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation  
 dans les Métiers de l'Encadrement



DEVENIR

ANIMATEUR

OU

ÉDUCATEUR SPORTIF

Ne pas jeter sur la voie publique - Création et Impression Copie Créa - Photos © shutterstock





## DEVENIR ANIMATEUR SOCIOCULTUREL OU EDUCATEUR SPORTIF

Qualités requises ou à développer :

- Disponibilité et sens de l'accueil
- Adaptation aux publics, sens de la pédagogie
- Capacité à animer en toute sécurité, sens des responsabilités
- Capacité à créer une relation éducative
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'observation et d'analyse

Il existe de nombreux diplômes pour devenir animateur socioculturel ou éducateur sportif ; ils permettent d'accéder à des niveaux de responsabilités et à des emplois différents.

La plupart des qualifications s'obtiennent à l'issue d'une formation longue et coûteuse, proposée par divers organismes de formation, et sur le principe de l'alternance (structure d'accueil).

Le dispositif SESAME vous permet de mieux cerner votre projet, cibler vos objectifs de formation et identifier vos besoins, en vous proposant un accompagnement individualisé jusqu'à l'obtention de la qualification professionnelle.

Contactez votre référent de proximité (cf. au dos)

**1**  
Entrée  
dans le dispositif

**2**  
Identification  
de projet

**3**  
Choix  
du parcours

**4**  
Suivi  
du parcours

### PROFIL

- Âgé de 16 à 25 ans
- Rencontrant des difficultés d'insertion
- Ayant une réelle motivation pour l'encadrement des activités dans le champ de l'animation et du sport.
- Résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- Justifiant d'une 1<sup>ère</sup> expérience dans l'animation
- En bonne condition physique et pratiquant un sport régulièrement (uniquement pour l'encadrement des activités physiques et sportives).
- Satisfaire les conditions de moralité

### IDENTIFICATION

- Retour sur le métier ciblé
- Définition du diplôme approprié
- Revue du parcours et des expériences
- Définition du niveau acquis par rapport au diplôme visé

### DÉCOUVERTE

- Remise à niveau scolaire
- Découverte du champ professionnel : immersions, stages, rencontres avec des professionnels

### PRÉQUALIFICATION

- BAFA/BAFD
- PSC1
- PSE1-BNSSA
- Diplômes fédéraux sportifs

### FORMATION QUALIFIANTE

- CQP
- BAPAAT
- BPJEPS animation/sport
- DEJEPS

### TYPES D'ACCOMPAGNEMENT

- Aide à la construction du projet professionnel, aux démarches administratives
- Participation au financement du parcours
- Relations avec les partenaires

